L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 38, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année. [illegible] à la Nouvelle-Orléans. [illegible] Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement doivent en donner avis par écrit, une semaine avant que leur terme [illegible].

ANNONCES.—Une piastre par carré de [illegible] pour chaque insertion subséquente. [illegible] de DIX lignes ou moins.

[illegible]

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA—[illegible] que 150 000 pilules de salsepareille [illegible] ont été vendues [illegible].

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que [illegible] doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre leurs viles préparations, [illegible] pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, les os et le pâne(?), au dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrues, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pillules de salsepareille pour le sang est un médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, [illegible] &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins qui les ont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont composées [illegible] de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation minérale.

[illegible]

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille [illegible] le seul [illegible] dans la Nouvelle-Orléans, est au No. [illegible] de la Douane.

DISSOLUTION DE SOCIETE.—[illegible] Nouvelle-Orléans, 30 juin 1839.

JOS. BARTHET.
J. A. BERGEON,
JULES CARDOS.

AVIS.—La société ci-devant existant dans cette ville sous le nom de Shall & Brown [illegible] qui sera faite par George Shall [illegible] présenter les comptes.

G. ORGE SHALL Jr.
JAMES BROWN.
Nouvelle-Orléans, 11 juin. 12 juin.

MARRONNAGES.

$15 DE RECOMPENSE.—La mulâtresse ALLIS dite HANNAH, a quitté la maison de son maître dans la soirée du 5 juillet. Elle vit depuis trois ans environ avec un charpentier [illegible] ou Johnson [illegible] point, elle parle anglais et français, et cherchera à donner de l'emploi comme blanchisseuse [illegible] récompense seront payées à quiconque la [illegible] au No. 47 rue St. Louis. 8 jt.

$15 DE RECOMPENSE.—Parti marron le 24 juin dernier, de la plantation de John Nolan, cinq milles au-dessus de Bâton Rouge, le nègre BURRELL, âgé de 23 ans, de la taille d'environ 5 pieds, [illegible] d'Arkansas, parle leur langage et l'anglais. [illegible] dans une prison de cet Etat.

G. A. BOTTS.

$50 DE RECOMPENSE.—PARTI marron de chez le soussigné le nègre MATHIEU alias WILLIAMS, âgé de 23 ans, créole, parlant français, [illegible] capitaines de bateaux à vapeur et autres sont priés de ne point lui donner asyle à leur bord sous les peines des pénalités de la loi.

ED. CUILLET(?).

AVIS.—DETENU à la [illegible] le nègre nommé ABRAHAM, [illegible] John Lewis, habitant les Attakapas; [illegible]

A. LUMINAIS, Sheriff.

$50 DE RECOMPENSE, prise dans la ville—100 piastres hors de l'Etat.—Parti marron de chez le soussigné le 22 de mai 1839, le mulâtre créole ARMAND, parlant anglais, français, ayant d'assez bons cheveux noirs, peu de barbe et une grande bouche, [illegible] rue Villeré entre [illegible].

B. HENO Jr.

$25 DE RECOMPENSE.—Est parti marron de l'habitation de Mr. Theo. Fay, [illegible] nègre nommé ARTHUR [illegible]

POLLAIN BELLOCQ & PEGELOS(?), 19, rue St. Louis.

$10 DE RECOMPENSE.—Parti marron le [illegible] du courant, le nègre BAZILE, âgé de 20 ans, créole, parlant l'anglais; taille de 5 pieds [illegible].

L. T. BEAUREGARD.

$25 DE RECOMPENSE.—PARTIE maronne en Janvier dernier, la mulâtresse JANE, âgée de 20 ans, de petite taille, portant la tête haute en marchant, [illegible] On pense qu'elle blanchit du linge pour [illegible] Beauregard. La récompense sera donnée [illegible].

P. H. MONSSEAUX.

AVIS.—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste le nègre nommé SAM [illegible] d'Orléans. Il déclare que son maître est maçon. Il a une [illegible] pied gauche. Le propriétaire est prié [illegible] en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Sherif.
St. Jean Baptiste 20 mai.

AVIS.—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste la négresse MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile [illegible] de la Nelle. Orléans. Le propriétaire est prié de la retirer [illegible] à la loi.

A. LUMINAIS, Shérif.
St. Jn. Baptiste 20 mai.

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boulangerie de Dagain(?) frères, le 13 mai [illegible] nègre FIELD, âgé de 28 ans, taille 5 pieds [illegible]

DIX [illegible] Parti marron [illegible]

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE. [illegible] MARY [illegible]

R. U. WILKINSSON, 61, Canal.

A MONSIEUR MAGNIN, inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner l'honneur qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la prostration des fonctions productives et la stérilité [illegible] doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune particule mercure ou de nature venimeuse [illegible] des plus belles découvertes médicales de notre siècle.

Nous sommes avec considération, et respects, à jamais, vos obéissants serviteurs.

JOSSELIN DOSSOLE(?),
SEISMOND DE LAMARTINE.
ADRIEN DECRANG(?),
OCTAVE NICOLS,
JEAN BEANC,
ROBERT STEVENSON.
LOUIS QUESNAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain. Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basées sur la facilité et la vitesse avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature venimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documents qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et éloigne les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe, et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le "*Cordial de Lucine*."

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poytras; Prix, $4 la bouteille. 14m—6m

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

15 avr. J. DEVOTI.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE EN FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Fauvre, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St-Louis, ou au magasin de *La Mub*, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les détaillants sont aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à leur art. 4 fev

DR. J. EVANS,

Old Galena Head, no. 12, Peck Slip, New-York.

☞ Une porte audessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir: le *syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections mercuriales*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang continue à être pratiquée au dispensatoire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent être guéries en s'adressant au dispensatoire où on leur administre un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

☞ Les étrangers qui désirent trouver ce bureau devront faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses de nombre incroyable de guérisons. (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place; mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Galena Head Dispensary, no. 12, Peck Slip, New-York.

☞ Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franches resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.

L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou environs.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galena Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la guérison dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes.

Prix pour une grande boîte $15
" petite do. 10

On les fait parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port,

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galena Head dispensary,
11 juin 1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur *Giraffe*, jusqu'au 7 courant, sont requises de les présenter au capitaine Swisler, à la maison de pension de Mme. Hawley, encoignure des rues Magazine et Tchoupitoulas, d'ici au 20 courant, après lequel les dites dettes ne seront point payées. [illegible] 12 juin—10

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE

Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dument autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargement, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourraient causer l'incendie; il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné.

JOEL SMALL,
chez Godfrey, Lawrie & Small,
28, Vieille-Levée.

BUCKNER & FOUTE,

AVOCATS, Clinton (Mississipi.)

Références à Messrs.

ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHERS, } Nouvelle-Orléans.
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT.

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dûment commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

2 mai

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES

A VENDRE par jeux de 100 [illegible] cartons, et par demi jeux de 50 [illegible] Rue de Chartres, No. 103.

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encoignures Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs en produit de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui parurent jusqu'à ce jour, parmi les divers compositions offertes pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu répandait à leur réputation, et souvent on se croit abusé par les produits que vous l'a recommandée; et cependant toutes contiennent plus ou moins des substances propre à l'usage annoncée, la combinaison de ces substances ne peut être altérée par la température.

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employé avec succès en Europe, et conserve sa même vertu sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à définir depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après le résultat de ses observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint le but qu'il s'est proposé.

En offrant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette comme rafraîchissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour [illegible]

[illegible] à le double avantage de tenir la [illegible] et enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver la souplesse et le [illegible].

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçus d'excellente pommade [illegible] du docteur Dupuytren, si bien recommandée pour la chûte des cheveux; pâte Berard pour [illegible] mains et adoucir la peau; eau et poudre de [illegible] pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne; eau de vie de Lavande ambrée; eau athénienne dite balsamique; [illegible] pour teindre les cheveux; extrait d'odeur pour le mouchoir, etc. pour les 7 (?) meurs, pastilles de sérail pour parfumer les appartements [illegible]

[illegible]

Tous ces articles ont été reçus par les derniers navires. 13 jn

---

[illegible]

EDMUND CHARLES & Co.
11 Jn. 44, Arcade, Philadelphia.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà payé les billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un sixième paiement de dix piastres par actions le 12 août prochain ou avant.

Nouvelle-Orléans, le 11 Juillet 1839.

Par ordre de la direction,
WILLIAM FURST, secrétaire.

PLATRERIE DE DEPOUILLY FRERES & Cie.—Plâtre calciné à vendre par les soussignés, provenant de leur manufacture, nouvellement fabriqué, au prix le plus modéré, s'adresser à la manufacture (rail road pontchartrain) vis à vis Urquhart et Marigny, ou laisser des ordres à la Bourse de Cité, rue St. Louis, ou chez Mr. Caire, notaire, rue St-Louis, ou chez Mr. Fournier, coiffeur, encoignure Chartres et St-Louis.

27 juin. DEPOUILLY FRERES & CIE.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre les soussignés sont priés de présenter immédiatement leurs comptes; et ceux qui leur doivent, de vouloir bien les payer dans le plus bref délai.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1839.

BARTHET & Co.
21jn en liquidation.

AVIS D'ENCAN

J. A. BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil des honorables Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les mardis et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront, avis à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Commune. 2 mai.

MAGASIN DE SELLERIE.—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établissement de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récents du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fonds en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant des articles de toute description et de toutes qualités, parmi lesquels se trouve les objets suivans:

Selles de dames et demoiselles de toute description.
Do. espagnoles pour hommes do. do.
Do. colombiennes do. do. do.
Do. américaines do. do. do.
Do. anglaises do. do. do.
Do. citoyennes do. do. do.
Do. espagnoles pour enfans do. do.
Do. américaines et pour la course do. do. do.
Brides, martingales, sangles, do. do.
Ceintures, mors, étriers et éperons do. do.
Harnais de carosse et barrouche do. do.
Do. de gigs et à traits do. do.
Do. Jerseys, postes et charrettes do. do.
[illegible], carosses et tandem do. do.
Verges pour dames et cavaliers do. do.
Do. pour planteurs et carosses do. do.

Selles extra, brides et traits de gigs do. do. colliers et cordeaux pour gigs et carrosses do. do.; colliers communs et d'Ecosse; chaines, crochets et colliers en bois; brides, cordeaux de charrettes et culasses; rênes, sangles et tissus; garnitures; bordures; harnais, brides, houssières de cuir; peau de cochon, do. de mouton; do. de veau et maroquin; [illegible] et cuivre; étriers, [illegible] valises, superbes valises en cuir à cadre de fer; couvertures, ceintures à pistolets et pour argent; caisses d'étriers, &c. &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir de leurs manufactures du Nord par les paquets et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant tout l'année. Ils ont aussi en main quelques charges de fournitures de qualité supérieure et ont pris des arrangemens pour en faire venir un approvisionnement suivant le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépensés de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses plantes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans aucuns des suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme *tonic & diurétic* et diaphoretic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les *sécrétions* et les *excrétions* que son action se manifeste particulièrement. [illegible]

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point [illegible]

Les personnes invitées à en faire l'essai, ne sont point seulement les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vieilli dans le mal [illegible] (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, que l'on dit sortis des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatans des docteurs A. B. C. & Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 3 a

ROULEAUX A FRICTION AMELIOREES PATENTEES de T. W. FIELD, manufacteur de roues à hacer, no. 86, Walker st. New York.

Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle. Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangemens pour leur procurer les roues susmentionnées ci-dessus, à un prix audessous de celui de l'ancienne invention et qui la surpasse de beaucoup en force et en durabilité.

Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 20 à 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.

L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.

Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours de crédit pour du bon papier.

REFERENCES:

Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Boram & Johnson, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffern, Broadway. 3ja

AVIS MEDICAL.

LE DOCTEUR JOHN BARNES, ci-devant président de la société médicale de Philadelphie, professeur d'accouchement et maladies de femmes et d'enfans au collège médical de Jefferson, Philadelphie et membre du bureau des examinateurs médicaux du Sud du Mississipi et le docteur A. J. H. DUNCAN, ci-devant de Charleston, C. S. et récemment de Philadelphie se sont associés pour pratiquer leur profession dans la ville de la Nlle. Orléans. Ils se flattent que la longue expérience qu'ils ont dans le traitement des maladies du sud et du nord leur mérite une part du patronage et de la confiance publique.

Leur demeure est rue du Marché, entre les rues St. Jean Baptiste et Poeias, presqu'au bout de la seconde municipalité.

Leur bureau est au n. 14, Exchange Place. 28—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui sert à l'usage des enfants, tels que manteaux, habits et redingotes, [illegible], petits matelots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pantalons et paletots en cachemire et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, Lottes, chapeaux, chemises, [illegible], cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins [illegible], étoffes pour mantelets, mantelets [illegible], dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, [illegible] en mousseline et batiste brodées, cols brodés, [illegible] batiste brodés et sans rivière, manteaux [illegible] satin et en drap, cachemires Ternaux, châles [illegible] et autres de divers genres, gants de chevreau et [illegible] de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies [illegible] articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps [illegible] nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnet et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie.

VOR. DECAUX,
12 fev. 6m 75, rue Royale.

AVIS aux Pharmaciens.

36 pots de pharmacie en porcelaine, de 9½ pouces avec cercle or et noir, et étiquettes, forme nouvelle.

41 Flacons bouchés, de 1 once à 2 onces, avec étiquettes vitrifiées et lettres noires.

6 grand vases pour devanture, de 12 à 15 pouces, le tout de la fabrique de Pochet-Déroche, à vendre par H. GAILLARDET,
3 juin 86, rue de Toulouse.

J. B. Field, no. 43 rue Bienville offre en vente les marchandises suivantes: 100 barrillets clous, 30 barrillets plomb à chasse; 500 do blanc de plomb de 23 livres chaq, 300 boîtes blanc de baleine; 300 paniers huile d'olive; 600 rouleaux corde du Missouri; 100 sacs café de St. Domingue; 100 paniers anisette, 25 tonnes rum de N. E. 50 barils genièvre, marque double ancre; 100 do de riz; 200 do eau-de-vie de 1ère. et 4ème. preuve; 50 do imitation de do. 200 gallons huile de lin; 200 do huile de sperme [illegible] sab huile de tanjoeurs; 500 arres huile d'[illegible].

AU PUBLIC.

[illegible] Panacée Indien [illegible]

Le Panacée indien pris en doses convenables agira comme alternative et détergent, diaphorétique, diurétique et laxatif, anti-scorbutique et anodyne. [illegible] A ce principe l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas chroniques qui ont été [illegible]

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs ou usagé.

CAS DE RHUMATISMES.

CHARLESTON, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.

JOHN FERGUSON, King st.

CHARLESTON, 27 mars 1832.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes [illegible] Le 16 février dernier, étant à peine capable de [illegible] usage du Panacée Indien, dans six mois je me trouvai entièrement guéri de mon douleur [illegible]

WM. TUCKER.

CAS D'ULCERES SCROFULEUX.

New-York, 10 Septembre 1831.

[illegible]

Wm. HINHAN.
CHARLESTON, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'une couleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 131, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes,
2 av—3m 40, rue du Canal.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, exinterne des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 255 entre Dumaine et St. Philippe. 20m 1a

DURAND & Co.,
GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUES,
No. 26, Wall street, New-York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banques, sont, ils l'espèrent une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, construite expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 30 années pour la confection de cet objet et est un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la vigueur et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 4 billets,	$300
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	200
Impressions par 1000,	12
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour prêt, avec coupons, traites, &c., exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle-Orléans.

19m—1an, 6m

AVIS.—La société ci-devant existant entre les soussignés sous le nom de Lawrence & Legendre, est dissoute de ce jour d'un consentement mutuel. Le nom de la société ne sera employé que dans la liquidation par l'un ou l'autre des parties.

Nouvelle Orléans, 23 mai 1839.

HENRY E. LAWRENCE,
23 m—30 A. LEGENDRE.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPI, [illegible] le 20 mai 1839.—[illegible] avant le 20 juin prochain, au bureau de la compagnie.

Par ordre de la Direction,
20 m—1m HENRY LOCKETT, Prés. pro t.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de prendre l'hôtel de Carrollton; il fera tous ses efforts pour le tenir à la satisfaction générale.

Les personnes qui désireront des repas particuliers sont priées de les commander d'avance.

Le soussigné prendra avec les personnes qui voudront séjourner quelque temps à l'hôtel tous les arrangemens convenables.

Nlle-Orléans, le 17 mai 1839. C. LAVAUD,
18 mai—2em

AVIS. La Banque des Négocians discomptera les billets payables le 1er Décembre prochain, déduisant 20 pour cent sur les billets renouvelables échéant après cette date.

Par ordre W. W. FRAZIER, Caissier.
Banque des Négocians, le 29 mai 1839.
30 mai

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus.—Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent,
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Lovenich,	A. F. Buchner.

13 a

[illegible] Gutta Vegetable [illegible]

Le Dr. Andrews, d'Edimbourg en parlant du Gutta Vegetable dit: J'ai employé le gutta vegetable dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouïe, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetable un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, [illegible] d'oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux gronde[ments] [illegible] trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticien judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetable du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que la Gutta Vegetable du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tout ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetable la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Hornby, 48 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 4e. régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille du Gutta Vegetable il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de ces plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucun autres moyens. [illegible]

Vendue en gros et en détail, par [illegible] de la Douane. Nlle. Orléans. 4 av—6m

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

Située à la NOUVELLE-ORLEANS.

Le Tirage aura lieu le 1er. Décembre 1839,

A JACKSONVILLE Floride,

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $45, au comptant.

Le prix de Vente des Billets est de $45 chaque.

SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New-York.—*Seuls Agents.*

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle Orléans par Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, Esq. actuellement caissier de la banque des Citoyens, et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, suivant un acte passé pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes heureuses à qui écherront le sort, pour la sécurité du fortuné gagnant.

A New York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque du Phoenix au crédit des cinq banques de la Nouvelle Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub., relativement au transfer des propriétés des lots dans cette loterie.

600 LOTS GAGNANTS.

COMME SUIT.

1 Lot.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 200 pieds, [illegible] sur la rue des Magasins, 161 pieds, 11 pouces sur la rue de Natchez, et 146 pieds sur la rue Gravier. [illegible] $1,000 par an, et étant situé dans la partie la plus fréquentée de la ville, vis-à-vis de 2 Banques et [illegible] et du CITY HOTEL [illegible] $50,000 par an. [illegible]

1 Lot.—Le superbe Edifice, connu sous le nom de CITY HOTEL [illegible] *Bishops Hotel*, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 162 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation [illegible] 500,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, [illegible] Natchez No. 24 [illegible] louée à $1,800 par an. 20,000

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, [illegible] Natchez, No. 16, à côté du No. 14, louée à $1,200 par an. 20,000

1 Lot.—Une jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. 20,000

1 Lot.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 29 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, [illegible] rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,800 par an. 20,000

1 Lot.—La jolie Maison à 3 étages, No. 231, dans la rue Royale entre Bienville et Ursulines, mesurant 24 pieds, 6 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds [illegible] 11 pouces de profondeur, louée à $1,000 par an. 15,000

1 Lot de 200 Actions, Banque du Canal,				20,000
1 Lot de 200	"	"	Commerce,	[illegible]
1 Lot de 150	"	"	Mech. & Tra.	[illegible]
2 Lots de 100	" chaque,	"	Cité,	[illegible]
2 Lots de 50	"	"	Exchange,	[illegible]
2 Lots de 25	"	"	Gas Light,	[illegible]
2 Lots de 15	"	"	Mech. & Tra.	[illegible]
20 Lots de 10	"	"	de l'Etat,	[illegible]
10 Lots de 2	"	"	Gas Light,	[illegible]
200 Lots de 1	"	"	Louisiana,	[illegible]
200 Lots de 1	"	"	d'Orléans,	[illegible]
150 Lots de 1	"	"	Union Florida,	15,000

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banques de recevoir, ou les Actions [illegible] ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE.

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro retiré on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, [illegible] Numéros BLANCS.

On trouvera à la Nouvelle-Orléans des agens pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé,) contenants des remises pour la quantité de Billets requis, et adressés à

SCHMIDT & HAMILTON,
A la Nouvelle-Orléans.

Seront exécutés avec promptitude.

☞ Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre en Floride pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839.
1er mai

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi [illegible] une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co [illegible] W. N. Wilkinson [illegible] York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 18f an

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les divers plantations seront marquées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante du Sud de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er. janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lequel leur plantation est connue, seront imprimés sur celles qui sont assez grandes pour la mettre, et ceux où on ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et l'on trouvera ces noms dans la marge de la carte à leurs chiffres correspondants. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées, ce qui lui donnera une apparence pittoresque.

Sav JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il [illegible] [illegible] 96, rue de la Douane.

EXCELLENTE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS,

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofule, etc.

Salsepareille—Liere réfléchissez et décidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cent ans, [illegible]

Le sirop composé de Salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la plante sont extraites, [illegible]

[illegible]

Le témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendus témoignage de son mérite et de ses vertus comme égales dans la guérison des maladies énumérées ci-dessus:—Dr. Valentine Mott, Dr. David Hosack, Dr. J. Mitchell, Dr. W. McNeven, Dr. R. T. Kissam, Dr. F. Gansler, Dr. Watts, Dr. Alexander H. Stevens, Dr. Wright, Dr. Post, Dr. G. Delafield, Dr. Francis Berg, Dr. Payer, Dr. Chapman, Dr. Gibson, Dr. Jackson, Dr. Gibson, Dr. Delisnas, Dr. Hebert, Dr. Dewey, Dr. Hare, Dr. James, Dr. Horner, Dr. Otto, Dr. R. Rogers, Dr. David L. Rogers, Dr. Mercier, &c. &c.

[illegible]

Le temps et les frais que coûtent ces articles peuvent peut-être militer contre son usage général, mais de telles objections ne devraient jamais avoir aucun poids lorsque la vie et la santé d'un individu sont en danger.

Les maladies auxquelles ce remède est applicable sont la scrofule, affections cutanées, rhumatismes et particulièrement les maladies qui proviennent de l'abus du mercure; la syphilis dans son premier et second degré, ulcères chroniques et obstinés, provenant d'une condition vicié de l'économie animale, enflammation des os et des membranes, et particulièrement de cette maladie qui est observée sur le *tibia* et *femoril*, le *radius* et *ulna* et quelquefois sur la tête. Nous ne connaissons aucun autre remède qui puisse guérir ces maladies aussi bien que le sirop composé de salsepareille concentrée.

Il y a maintenant environ trois siècles que la salsepareille fut introduite en Europe, comme un remède propre à guérir les maladies ci-dessus, par les Espagnols qui s'en servaient pour guérir les affections vénériennes.

L'on doit toujours prendre les pillules de salsepareille avec le sirop. Ces pillules possèdent le grand avantage de ne point contenir de calomel, antimoine ou autres médecines qui nécessitent le repos ou la diète, et par leur combinaison judicieuse elles peuvent être administrées aux personnes de toute âge et de toute condition et des deux sexe pendant des années, sans causer aucun dommage à la constitution. Ils sont par conséquent recommandées aux personnes sédentaires [illegible]

L'on recommande fortement aux personnes qui ont [illegible] Evils, fistula, [illegible], St-Pépudence,

---

[illegible]

5o. Les douleurs et les maladies ont la même origine; par conséquent ils ont les mêmes noms.

6o. Les pillules de salsepareille et le sirop sont le seul mode de purifier le sang et d'extirper la maladie.

Il est évident que les médecins qui demandent des soins de la part du patient et qui donne des rhubarbe si elles sont prises lorsque le temps est froid ou humide, tel que le calomel, &c. ne sont point propre pour le corp et conséquemment injurient la constitution et lui impriment de nouvelles qualités. Il n'est pas nécessaire de se préparer pour les pillules et le sirop de salsepareille; l'on peut en prendre avec avantage dans tous les temps et dans tous les climats.

La théorie simple—simple parce qu'elle est vraie est renfermée dans certaines propositions:

1o. Le sirop et les pillules de salsepareille guérissent toutes les maladies qui peuvent être guéries.

2o. Ils font disparaître les obstructions du foie et des intestins qui empêchent la circulation du sang et de ses fonctions vitales.

3o. Ils purifient le sang en augmentant ses effets et empêchent la maladie en donnant la force au corps de résister à la prédisposition des poisons qui l'amène.

4o. Ils augmentent l'action des absorbants par lesquels les croissances morbides sont mises en circulation et ensuite rejetées du corps.

AVERTISSEMENT. Le sirop et les pillules composés de salsepareille concentrée en pillules du sang, peuvent être obtenues pures au No. 96, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, et nulle part ailleurs.

☞ L'on donne des directions en anglais, français et espagnol. 17 mai

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, [illegible], débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine nommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines [illegible] et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été infectés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubèbes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique, une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yeland". Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yeland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de luxure, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yeland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec [illegible]

Londres, 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yeland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urèle et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenue qu'au No 96, rue de la Douane. 1ap

NOUVELLE MEDECINE.

Pillules de Tomate Mélangées
Du Dr. G. R. PHELPS,
Entièrement Végétale.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections bilieuses.

[illegible]

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages de ses vertus [illegible]

A vendre chez Dosse, pharmacien, rue Orléans, encoignure St. Philippe, No. 170; chez A. A. Peychaud, pharmacien, rue Royale, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; J. Berlin, marchand de drogues, No. 112, Vieille-Levée, et L. A. Folianche, agent en général, No. 12, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 3 m

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD, 20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

CHANGEMENT DE DEMEURE.—James Hepburn a transporté son bureau à l'encoignure des rues Canal et Camp, où il continuera à acheter et vendre les billets de banque qui n'ont point cours, l'or et l'argent, actions, billets promissoires, traites.

FIEVRE TREMBLANTE.—La mixture de Rowland n'a jamais manqué de guérir la fièvre tremblante dans les cas où elle n'est point liée avec d'autres maladies. Elle est aussi excellente pour guérir les maladies de la même nature que les fièvres tremblantes, savoir; Faiblesse nerveuse, débilité générale, fièvre rémittante, dyspepsie, manque d'appétit, brûlement d'estomac, jaunisse, dissenterie, diarrhé, constipation, fièvre bilieuse. A vendre dans la plupart des pharmacies de la Nlle.-Orléans, et en gros par

JARVIS & ANDREWS,
24 m—6m Agent pour les Propriétaires.

A LOUER.

A LOUER.—Une maison et un jardin bâti sur un lot de 64 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120, située entre les rues St. Joseph et Ursuline. L'on peut en donner possession immédiatement. S'adresser à

CHARLES CLEGG, 47 Royale.

MAGASIN DANS LA RUE CHARTRES A LOUER. On en donnera la possession le 1er. août prochain. S'adresser sur les lieux, au no. 56, rue Chartres.

29 ju—2s GOODMAN LEVY & Co.

A LOUER.—Le magasin No. 12, rue Bienville, à louer jusqu'au 1er. novembre prochain. S'adresser au
No. 14, rue du Camp.

A LOUER.—Un très bon Magasin de dépôt, pour toute sorte de liquide. S'adresser à Bd. LAUDUMIEY,
18 juin rue St-Louis, No. 16.

On demande une MAISON, située s'il est possible dans le carré que forment les rues Toulouse, Bourbon, Bienville et Levée. Une lettre à l'adresse de A. Z. sera suffisant, boîte no 204, à la Poste. ☞ 18 juin

DEMANDE.—On a besoin d'un magasin dans la rue Bienville ou Douane, entre Royale et Vieille Levée. S'adresser à la boîte no. 218, bureau de la Poste. 17 ju—10

A LOUER.—Une maison très commode située dans la rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, ayant de belles commodités pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser à
16 juin J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

A LOUER.—Le premier étage du no. 21 rue de Chartres, étant une grande chambre de 25 pieds sur 20, bien éclairée avec chambre devant et derrière, à louer pour une ou plusieurs années du premier novembre prochain. On en donnera la possession après le 10 juillet. S'adresser sur les lieux à DAVID FELT & Co. 15 juin.

A LOUER.—Une Maison à une étage, située à l'encoignure des rues du Bassin et Poeyfarre, [illegible]

LAURENT MILLAUDON,
19 ju 34, Bienville.

MAISON A LOUER.—La maison, le deuxième étage et les deux étages de la maison [illegible] joignant la Banque de l'Atchafalaya. L'on peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

R. GRONING & co.

A LOUER.—Une Maison, située rue des Remparts entre les rues du Bayou et des Ursulines. S'adresser à
14 mai R. BRUGIER

A LOUER. Une maison, située rue Ste Anne entre les rues des Remparts et Bourgogne. S'adresser à
14 mai R. BRUGIER

A LOUER.—La belle maison No 266, rue Gravier. Pour les conditions, s'adresser au No. 75, rue du Canal. L'on donnera possession immédiate. 13 mai

A LOUER à Bail ou par mois, un Magasin très convenable pour toute sorte de Liquides, s'adresser au No. 16, rue Saint Louis.
8 mai B. LANDUMIEY.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre 1839.—Une maison très commode pour une petite famille, située dans la rue du Maine, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser au No. 14, rue de l'Hôpital. 6 mai

A LOUER jusqu'au premier Novembre prochain—La [illegible] occupé par la Compagnie d'Assurance de [illegible] et autre l'encoignure du Mississipi, encoignure des rues Canal et Royale. 6 m

T[illegible] à louer par G. BEDFORD, 22, Bienville.

WHISKEY—200 barils 1ère qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS. CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin, et courant chaque heure, [illegible] jusqu'à 9 [illegible] n'en partira qu'à 9.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne [illegible]

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON,
15 mai Ingénieur en chef.

HOTEL DE NEW BRIGHTON.

PASS CHRISTIAN, Miss.

Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à dîner, salle de bal, chambre de billards, salle pour affaires, écuries et maisons de bains. De grandes efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des jolies chaloupes voilières ou petit bâche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est bordée par plusieurs belles îles, parmi lesquelles se trouve Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandeleurs.

Un sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hôtel de l'Exchange, N. O. auquel l'on portera attention.

McDONNELL & WATERMAN,
14 ju Hôtel de l'Exchange.

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MAILLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la maille de la Nelle.-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

☞ Il n'est alloué que 40 livres de bagage par chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green
Bureau général de Poste	Nashville.
" "	Mills' Point.
" "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenn.
7 mai

AVIS D'ENCAN.—Les soussignés ayant appris [illegible]

DEPOUX & FERNANDEZ,
22 juin 118, rue de Chartres.

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co., préviennent les entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, [illegible] plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ceux-ci d'être fraîchement fabriqués et de posséder aucune particule de chaux, (qualité essentielle) ils tiendront cependant leur prix au-dessous des plâtres sus-mentionnés. Offrant tous les avantages sur ceux-ci [illegible]

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE.

Le soussigné est autorisé à offrir en vente le MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant à la propriété de la Mobile, [illegible]

Les conditions de la vente seront un quart comptant, la balance sera payé en paiements égaux de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, les billets porteront l'intérêt légal de l'état de l'Alabama.

Aussi: 12 ou 15 bon nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.

GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge. Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1839—No. 11961—Alexandre Legendre contre ses créanciers et les créanciers de Lawrence & Legendre.—La cession de propriété par le pétitionnaire est par ce présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Lawrence & Legendre, et il est ordonné par la cour qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu dans l'étude de Felix Grima, Esq. not. pub. lundi le 19ème jour d'août prochain, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et sur celles de Lawrence & Legendre; et en attendant toutes poursuites contre la personne et la propriété du pétitionnaire et de la propriété de Lawrence & Legendre sont suspendues. Il est de plus ordonné que La. Féraud, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1839.

ARMAND PITOT,
17 juil—3 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans—Samedi le 6me jour de juillet 1839—Présent l'honorable C. Watts, juge.—No. 396—Amé Osborn vs. ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu dans l'étude de J. B. Marks, Esq. notaire public le 9me jour d'août 1839, à 10 heures, a. m. afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même temps toute poursuite judiciaire contre sa personne ou ses propriétés est suspendue pour les créanciers mentionnés dans la cédule. Il est de plus ordonné que M. Grivot, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

Par ordre de la Cour.

9 jt ED. GARDERE, greffier.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains en pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus indigènes de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que la domestique la moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, jaunisse, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, [illegible]

M. Gicquel offre également de [illegible] de cabinet de lecture, auquel [illegible] de fourniture de bureau.

29 mars Encoignure [illegible]

☞ Mme Gicquel [illegible] seront administrés comme précédemment.

A VENDRE, par le soussigné en gros et en détail aux prix les plus modérés

60 barriques Vin de Bordeaux [illegible]
50 do de do de Marseilles [illegible]
950 caisses Vin de toutes les qualités
100 do Liqueurs sup. assortis
450 do Raisins;
1200 boîtes prunes et sardines.
85 sacs Café Java, Rio et St Domingue
450 do Sel fin et gros.
40 do Poivre et Allspice.
25 tierçons Vinaigre,
200 paniers Huile d'olive,
180 barils Genièvre, eau-de-vie, rum et whiskey,
30 pipes Eau de vie française,
600 caisses Savon Valentine et Winchester,
15 barils Huile de Lin;
25 do Térébenthine;
250 barillets Peintures;

Et un assortiment général de toutes espèces de comestibles.

S. LATAPIE,
11 it 70, Vieille Levée.

POST notes de la banque de l'Union du Mississipi, [illegible]

13 jt—6 ROBINSON & Co. 45 Camp.

S[illegible]

E. T. LAWRENCE,
17 jt 28 et 29, Nelle Levée.

[illegible]

[illegible] TURGA [illegible]

[illegible] GALINIA [illegible]

4 avr. POLLAIN, BELLOCQ & PEGELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première [illegible] reprendra ci-dessus [illegible] Il partira de la Nouvelle-Orléans les dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.

23 avr. J. BOLLA, Agent.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Nouvelle-Orléans.

DEVANT partir régulièrement [illegible] chaque port. Cette ligne est [illegible] toute l'année, facilitant ainsi le transport [illegible]

YAZOO,	Capitaine	[illegible]
MISSISSIPI,	"	[illegible]
LOUISVILLE,	"	Allen.
SARATOGA,	"	Hathaway.
HUNTSVILLE,	"	Eldredge.
[illegible]	"	Palmer.

[illegible]

[illegible] MULLIN.

[illegible]

[illegible]	[illegible]	capitaine	[illegible]
[illegible]	[illegible]	"	[illegible]
[illegible]	[illegible]	"	[illegible]
[illegible]	[illegible]	"	G. [illegible]
[illegible]	[illegible]	"	Harding

[illegible]

JOHN A. MERRITT.

[illegible] M. A. C. Lossey & Co.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

[illegible] Mrs. Clark & Hellegg, agents à Baltimore; les frais [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—o Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[illegible] LUNDIS [illegible]

[illegible]

H. O. AMES,
No. 43 rue du Camp.

☞ Ces navires ne seront pas responsables des coulages, ni de verrerie, quincaillerie, marbre, granit, cuivre, briqueterie, ni des paquets ou effets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé à bord. [illegible]

HOTEL DU LAC

Situé au Lac au bout du Chemin de Coquilles.

Ce superbe établissement ayant été entièrement renouvelé et fourni de tout ce qui peut le rendre confortable, sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'hôtel au lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, comme l'une des plus agréables [illegible] La promenade le long du bayou est [illegible] que possible à pied ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour la commodité des chevaux, &c. se trouvent aussi attachés à l'hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, [illegible] suivant les ordres [illegible] avoir des dîners et soupers [illegible] avec la plus grande promptitude.

Des arrangements sont pris pour mettre en état sous peu [illegible] pour les dames et messieurs, et c'est l'intention du propriétaire de ne rien épargner pour rendre cet établissement, l'endroit le plus désirable pour les après midi et les soirées qui passent leurs environs de la Nouvelle-Orléans.

9 m—3m S. H. TAYLOR, Propriétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE DE L'ETUDE—E. CAILLAUD [illegible]

[illegible] 7 heures du [illegible]

[illegible] BUNKER & Co.

[illegible] Commission.

A Messrs. [illegible] D. W. Zacharie & Co., Joseph Landis & Co., Wilson & Lindsey, Nouvelle-Orléans.

LE soussigné ont formé une maison de commerce [illegible] sous la raison de commerce Blanchard, Elmer & Co.

M. Samuel Moses de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est [illegible]

THEODORE BAILEY BLANCHARD,
JACQUES HENRY ELMER.

INFORMATION DEMANDEE. [illegible] informations de LARS SWENSON [illegible] Gothenbourg dans le royaume de Suède, [illegible]

A. F. ROEMPKE, chez J Hamilton & Co
Charleston C. S.

BOIS. Les soussignés étant agents de plusieurs moulins dans les environs de la Mobile, sont prêts à recevoir des commandes pour du bois de toute description, propre pour les marchés de la Nouvelle-Orléans, du Texas ou de l'Ouest.

Ils feront des contrats pour la livraison, de bois à la ville de la Nlle Orléans ou à être expédié pour un port. S'adresser par lettre à

[illegible] RICHARDSON,
28 mai—1 an 63, rue du Commerce, Mobile.

AVIS.—L'HOTEL [illegible] est maintenant ouvert pour la réception du public. [illegible]

S'adresser à M. A. WILLIS, [illegible]